

STELLANTIS



Affiches S.43 L'Essentiel de l'Actualité

**Toutes les affiches sont à apposer
impérativement
sur les panneaux d'affichage prévus à cet effet
dans les UEP.**

**Les affiches doivent être renouvelées chaque
semaine.**



VOS RENDEZ-VOUS WEBINAR

STELLANTIS

LHH



Jeudi 4 novembre 2021
10H00 à 11H00

Présentation du HUB Les avantages du HUB L'accès aux offres d'emplois

Vous souhaitez participer à ce Webinar ?

Merci de vous inscrire par mail : aicha.wyseur@LHH.com en précisant vos, nom, prénom, matricule et horaire de la session choisie

Un mail avec le lien de connexion Teams vous parviendra avant le Webinar

PRIMO-ACCÉDANT

UNE PRIME ACCESSION POUR ACHETER UN LOGEMENT NEUF



UNE AIDE DE **10 000 €** POUR VOUS AIDER À RÉALISER VOTRE 1^{ER} PROJET D'ACCESSION

POUR QUI ?



Salarié d'une entreprise
du secteur privé non agricole,
primo-accédant⁽¹⁾ **et**



vos revenus doivent
respecter les plafonds
de ressources PSLA⁽²⁾

POUR QUOI ?



Votre projet concerne l'achat de
vos résidence principale
sur le territoire français

POUR QUEL TYPE D'ACQUISITION ?



**La construction ou l'acquisition d'un
logement neuf y compris en accession
sociale** (dont PSLA ou Bail Réel Solidaire
dans le neuf)



- Le montant de l'acquisition du logement doit respecter **les prix plafonds du PSLA**⁽²⁾.
- Le logement doit respecter **les conditions de performance énergétique en vigueur**.

COMMENT ?

1



Rendez-vous sur
[actionlogement.fr/
prime-accession](https://actionlogement.fr/prime-accession)
pour vérifier votre éligibilité⁽³⁾

2

➤ **Saisissez votre demande**
en ligne, **dès fin septembre**
(ouverture de l'outil de saisie)

3

➤ **Envoyez votre dossier
complet**

4

➤ **Recevez les fonds**
lors de l'achat de
votre bien

- **Aide gratuite** sous forme de subvention
- **Un service gratuit de conseil personnalisé et d'accompagnement** pour sécuriser votre projet et bénéficier des meilleures conditions de financement⁽⁴⁾
- **Cumulable**, sous conditions, **avec un prêt accession** Action Logement

**Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.**

(1) Primo-accédant au sens de l'article L31-10-3 du Code de la construction et de l'habitation, c'est-à-dire ne pas avoir été propriétaire de sa résidence principale au cours des deux dernières années.

(2) Consulter les plafonds de ressources et les plafonds de prix de vente en vigueur, fixés en application du PSLA (dispositif d'accession sociale à la propriété) sur le site financement-logement-social.logement.gouv.fr

(3) Le résultat du test d'éligibilité ne vaut pas acceptation.

(4) Les services complémentaires de conseil et d'intermédiation en financement immobilier sont proposés par une société filiale d'Action Logement enregistrée à l'ORIAS (www.oriass.fr).

Aide soumise à conditions (notamment de ressources), disponible dans la limite du montant maximal de l'enveloppe fixée par la réglementation en vigueur, et octroyée sous réserve de l'accord d'Action Logement Services.



L'Authentification Multi Facteurs (MFA) OBLIGATOIRE depuis le mardi 26 octobre pour nous protéger des usurpations d'identités !

Lorsqu'on se connecte à une application groupe (ex : <https://portail.mpsa.com>), depuis l'Internet public, sans utiliser la connexion sécurisée VPN PSA, en plus de notre identifiant/mot de passe, un code d'identification nous est demandé.

Ce code est envoyé sur le moyen mobile (smartphone ou tablette) que nous avons enrôlé au préalable dans REUNIS (application de gestion des identifiants et droits applicatifs).

Deux opérations sont à faire pour faire fonctionner le MFA :

- Installer « **PSA Authenticator** » sur son moyen mobile,
- Déclarer son moyen mobile dans **REUNIS** (<https://reunis.inetpsa.com/>) ; opération à faire sur le PC utilisé au travail. Pour accéder à REUNIS, il est nécessaire d'avoir un certificat C2 (passeport numérique) installé sur son PC.

Pour tout savoir, questionner **HELPER** en tapant les mots clés « **MFA** » ou « **Certificat C2** » (<http://it-portal.psa-cloud.com/fr>)

MFA

certificat C2

HELPER

Sur [cette page](#) vous retrouverez toutes les informations concernant l'authentification **MFA** (Multi Factor Authentication) :



- Fonctionnement
- Comment enrôler un terminal mobile
- Méthodes d'authentification utilisées
- Code PIN bloqué
- Comment modifier votre code PIN



Que souhaitez-vous savoir concernant le certificat C2?

- [Demande du certificat C2](#)
- [Validation du certificat C2](#)
- [Installation du certificat C2](#)
- [Installation du certificat C2 sur un autre poste](#)
- [Renouvellement du certificat C2](#)
- [Vérification validité du certificat C2](#)

Le MFA n'est pas demandé depuis l'espace pro de votre smartphone professionnel (Knox) ou depuis votre PC PSAv3 connecté à l'intranet PSA. Les utilisateurs ciblés ont reçu un mail d'information. Ne sont pas concernées, les personnes en DAEC ou avec une date de fin de contrat, et celles ayant un compte « Tous connectés ».



Alerte Liée au Travail de Niveau 1 – ALT1

N'attendons pas la douleur pour agir !

Je dois signaler au plus tôt toute gêne physique liée à une anomalie au poste de travail : pièces plus difficiles à monter, éclairage défectueux, opérations hors standard, position douloureuse ...

Comment :



Alerte Liée au Travail
(fiche établie conjointement entre le salarié et le hiérarchique)

Salarié:
Hiérarchique:
Poste:
Localisation:
Description de l'alerte exprimée par le salarié:

Suivi du traitement

① Ouverture de l'ALT
Date d'émission:
Par:

② Traitement de l'ALT
Mesure conservatoire:

Responsable + Délais: Soldée
Mesure pérenne:

Responsable + Délais: Soldée

③ Clôture de l'ALT
Date d'information du salarié:

La réduction des contraintes physiques, mentales, d'organisation ou environnementales permet de limiter fortement les risques de Troubles Musculo Squelettiques (TMS).

**INFORMATION
CORONAVIRUS**

Limitier au maximum le temps sans port de masque.

Quand le retrait du masque ne peut pas être évité (repas, cigarette, café...), la distance minimale à respecter est de 2 mètres entre 2 personnes.

Rappel : il est interdit de se déplacer sans masque.

Contrôle **O**rgane **T**erminé **V**isuel **T**actile

Respecter tous les points de Contrôle COT du standard afin de garantir la conformité de nos organes (moteurs / boîtes de vitesses).

La feuille de bâtonnage doit être présente au poste et renseignée.

Part fixe

Part variable

FEUILLE DE BATONNAGE CP 2389 PGG TURBO		LF	ATE
Défaut	Libellé des contrôles	Intensité	
1	2	3	4
Partie fixe			
1	CTRL Connexion Damp Valve	2	
2	CTRL Connexion pompe à eau additionnelle	2	
3	CTRL Connexion Wast gate	2	
4	CTRL Tendeur de 2 arbres faisceau BSE	2	
5	CTRL Mise en sécurité sonde O ₂	2	
6	CTRL Mise en sécurité faisceau Blow By	2	
Face échappement			
1	CTRL Connexion EV VVT Arrachement	2	
2	CTRL Connexion Electrovanne pompe à huile	2	
3	Ctrl présence protecteur sur capteur régime	2	
Distribution			
1	CTRL Connexion EV VVT admission	2	
2	CTRL Présence bouchon jointe sur caudet d'air	2	
3	CTRL Connexion sur capteur GPF	2	
4	CTRL Clipping 2 agrafes sur fil moteur GPF	2	
5	CTRL Serrage 7 collets sur capteur GPF	2	
Admission			
1	CTRL Connexion boitier papillon	2	
2	CTRL position collier anode d'air	2	
3	CTRL position gaulette faisceau	2	
Partie Variable			
1	CTRL Connexion de la pompe HP	2	
2	CTRL Présence bouchon sur pompe HP	2	
3	CTRL branchement connectique capteur AAC	2	
4	CTRL Présence agrafe sur saignée	2	
5	CTRL Bouchon sur capteur à vide	2	
Partie variable			
1	CTRL Mise en sécurité sonde O ₂	2	
2			
3			
4			
5			

L'opérateur du mur Qualité effectue les contrôles définis au standard de poste. Ils sont constitués d'une part fixe et d'une part variable provenant des défauts rencontrés (ligne / UT).



Client satisfait !

Les incivilités nuisent à l'environnement



Sur le pôle, non utilisation des poubelles ou des cendriers :
➔ pollution des sols, de l'eau et du sous-sol (eaux de pluie).

Masques et autres détritrus sur les parkings :

➔ risques sanitaires, prolifération de nuisibles, pollution des sols et de l'eau de pluie par lixiviation.



Abandon de déchets :

➔ augmentation du gisement de déchets non valorisés.

Tous ces gestes effectués de façon anodine dégradent notre environnement et peuvent avoir des impacts sanitaires. Soyons responsables ! Utilisons les moyens mis à notre disposition pour respecter notre environnement.